

# La maternelle

## Une école qui a de l'avenir *L'École Maternelle se retrouve au cœur de l'actualité.*



Dossier du  
SNUipp

En même temps que tout le monde s'accorde à lui reconnaître des qualités et une efficacité sans cesse confirmées (près de 90% de satisfaits), et cela, bien au-delà des frontières, certains voudraient la transformer non pas pour l'améliorer encore mais d'abord et surtout pour y récupérer des postes. Les conclusions du rapport Bentolila étaient quasiment connues à l'avance. Au-delà de mesures qu'il semble avoir tout simplement « puisées » dans le travail du Groupe piloté par la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et associant Enseignants, Syndicats, Parents d'Elèves et Associations Pédagogiques (AGEEM...), on voit bien que l'objectif principal de la mission Bentolila était de remettre en question, à nouveau, la scolarisation dès 2 ans.

Voilà pourquoi il nous semble important de publier à nouveau des éléments du débat que certains voudraient faire oublier pour justifier

une « réforme » aboutissant à l'éviction des 2 ans. C'est le but essentiel de l'affichage de l'obligation scolaire à partir de 3 ans. Celle-ci est déjà une réalité à quasiment 100% en France : les familles scolarisent leurs enfants volontairement, avec un indice de satisfaction sans cesse renouvelé.

L'École Maternelle a besoin de bien d'autres choses pour être toujours mieux au service des enfants, de la réussite de tous les élèves : et en premier lieu des effectifs réduits dans les classes pour permettre une meilleure maîtrise de la langue, une formation initiale et continue prenant en compte toutes les dimensions spécifiques de la maternelle (psychologie de l'enfant, langage, rythmes et besoins de la petite enfance...), du temps pour se concerter, travailler en équipe, améliorer encore l'accueil des enfants et de leurs parents... et ce, dès 2 ans pour les familles qui le souhaitent...

C'est cela que le SNUipp-FSU va continuer à exiger, avec tous ceux qui sont attachés à la défense et à la promotion de l'École Maternelle.

Le SNUipp agit pour la défense et la promotion de la Maternelle, encore et toujours. Le syndicat a organisé un colloque national le 27 novembre dernier à Paris ( voir dossier dans Fenêtres sur Cours N°306) et dans le Var un stage syndical s'est tenu le 18 décembre à l'IUFM de Draguignan avec la participation de Michèle OLIVIER, secrétaire nationale du SNUipp, et de Lucile BARBERIS, Présidente nationale de l'AGEEM.

## Le point de vue de Lucile Barberis

*La présidente de l'AGEEM répond aux questions du SNUipp-FSU du Var.*



### Que penses-tu de la scolarisation des enfants dès l'âge de deux ans ?

Cette scolarisation est inscrite dans le choix qu'a fait notre République en 1881 puisque dès l'origine l'École Maternelle a accueilli des enfants de 2 à 6 ans.

Les enfants qui constituent la toute Petite Section ont entre 2 et 3 ans. Leur scolarisation prend des couleurs différentes selon qu'on les accueille seuls ou avec des enfants de 3 à 4 ans, voire des 5 à 6 ans.

**La classe des tout petits est une classe difficile où l'enfant commence à apprendre à devenir un élève et où les parents apprennent à devenir des parents d'élèves : tâche parfois difficile, périlleuse pour laquelle de multiples actions seront nécessaires. Vous le savez au quotidien.**

C'est une classe à part entière de l'école maternelle pour laquelle nos jeunes collègues débutants sont particulièrement démunis !

C'est une classe qui peut parfois prêter le flanc à la critique à propos de la durée et de la nature des temps d'accueil, de collations, de passages aux toilettes, de récréations, de repos ... tous ces temps qualifiés trop souvent de temps « sociaux » et qui demandent à être pensés/repensés dans le détail pour être des temps d'apprentissage à part entière.

L'organisation de la sieste pose la question du temps de travail du maître pendant le temps de sommeil des enfants . C'est l'équipe des maîtres qui doit se sentir concernée par cette spécificité de l'école maternelle : il s'agit d'imaginer des solutions pour utiliser au maximum le temps de travail des adultes au service des enfants/élèves de l'école maternelle, toutes sections confondues.

En ce qui concerne la scolarisation des enfants de 2 ans à 3 ans, rappelons la position de notre association : partout où la demande d'école est clairement formulée par la famille et l'enfant, l'accueil doit pouvoir s'organiser en souplesse dans l'intérêt prioritaire de chaque enfant.

Partout où l'accueil des plus jeunes se fait dans ces conditions,

c'est la qualité de l'école maternelle toute entière qui en profite, qui s'amplifie dans un réel travail d'équipe innovant.

### Quels sont les domaines spécifiques à aborder pour la formation des enseignants, des non enseignants, et des IEN ?

L'essentiel est que le temps consacré à la connaissance du développement de l'enfant ne soit pas gommé au bénéfice de celui accordé à la didactique des disciplines.

Connaître son public, avoir des repères et des indicateurs sur les spécificités sensorielles, motrices et langagières du jeune enfant, sont des éléments incontournables pour éviter les excès et dérives constatées aujourd'hui ici ou là (l'usage quasi exclusif du format A4, la réduction des outils scripteurs à ceux qui permettront l'écriture, la pauvreté voire la disparition des coins de jeux dans les grandes sections, la réduction des expériences sensibles proposées aux enfants, etc ...)

Donc deux pistes fondamentales : la connaissance du développement de l'enfant et des démarches de l'apprentissage. La formation initiale mais aussi continue, doit mettre en exergue l'importance des expériences sensorielles, des manipulations. Le jeu doit apparaître comme une activité normale de l'enfant : en ce sens il conviendrait de travailler les relations jeu/travail.

Enfin l'enseignant en maternelle doit pouvoir construire des situations pédagogiques trans-inter-pluri-disciplinaires.

### Quels sont les effectifs et les conditions permettant le meilleur accueil ?

Des groupes de 20 à 25 enfants/élèves

Des locaux spacieux et modulables et polyvalents.

Des espaces de déambulation, de nidification, de manipulations, d'expression .....

Des enseignants motivés et volontaires participant à des groupes de réflexion et de mutualisation de leurs essais ....

Des enseignants reconnus pleinement pour leurs compétences et leur travail.

# Plus un enfant est scolarisé tôt et longtemps, mieux il réussit sa scolarité ultérieure

**C'est ce que démontrent des études depuis le premier numéro de la revue "Éducation et Formations" du Ministère de l'Éducation Nationale.**



■ "Ce sont les enfants entrés le plus tard à l'école [à 7 ans et plus] ou qui ont suivi le moins l'enseignement préscolaire... qui ont la position la plus défavorable face au redoublement".

"Éducation et Formations" N°1 - Octobre/Novembre/Décembre 1982. Revue du SIGES (Service de l'Informatique de Gestion et des Statistiques) du Ministère de l'Éducation Nationale. Page 40). Et dans le même numéro Page 10 : "La fréquentation de l'enseignement préscolaire et sa durée jouent un rôle positif dans le déroulement de la scolarité ultérieure".

■ "Les parts de redoublants s'échelonnent dans des proportions inverse et d'autant plus élevées que la préscolarisation est plus faible". "Éducation et Formations" N°2 - Janvier/Février/Mars 1983. Revue du SIGES (Service de l'Informatique de Gestion et des Statistiques) du Ministère de l'Éducation Nationale. Page 14.

■ "On observe en moyenne une amélioration des résultats scolaires à mesure que s'accroît la durée de la préscolarisation. Le taux de scolarité normale est de 63,1% pour les élèves qui n'ont pas été préscolarisés, ou qui ont été préscolarisés moins d'un an. Il est de 72% à deux ans, 77,4% à trois ans et de 79,2% à quatre ans de préscolarisation". "Éducation et Formations" N°6 - Octobre 1983 / Juin 1984. Revue du SIGES (Service de l'Informatique de Gestion et des Statistiques) du Ministère de l'Éducation Nationale. Page 15.

■ "Au terme de cette étude, on peut examiner sommairement l'influence de certaines variables sur les résultats obtenus par les élèves. On a choisi l'épreuve de lecture qui différencie le mieux les élèves. On constate ainsi : que les filles ont des performances très légèrement supérieures à celles des garçons ; que plus les élèves sont jeunes mieux ils réussissent ; qu'ils réussissent d'autant mieux qu'ils ont fréquenté l'école maternelle plus longtemps ; [...] que le milieu socioprofessionnel d'origine a une influence importante sur la réussite scolaire". "Éducation et Formations" N°14 - Janvier / Mars 1988. Revue de la DEP (Direction de l'Évaluation et de la Prospective) du Ministère de l'Éducation Nationale. Page 61.-

■ "La scolarisation maternelle à deux ans". Effets pédagogiques et sociaux (voir tableau) Jean-Pierre Jarousse, Alain Mingat, Marc Richard - IREDU-CNRS (Institut de Recherches sur l'Économie de l'Éducation : Université de Bourgogne. Étude financée par la Direction de l'Évaluation et de la Prospective). Dans les premières années du primaire des acquis importants pour les élèves entrés à 2 ans : "De façon assez évidente, les acquisitions des élèves sont d'autant plus élevées que la scolarisation maternelle a été plus longue. Ceci se vérifie en particulier lorsqu'on compare les acquis des élèves entrés à deux ans par rapport à ceux rentrés à trois ans". "Éducation et Formations" N°31 - Avril / Juin 1992. Revue de la DEP (Direction de l'Évaluation et de la Prospective) du Ministère de l'Éducation Nationale. Page 3.

## ■ Scolarisation à 2 ans et réussite de la carrière scolaire au début de l'école élémentaire

"L'observation pendant les premières années de scolarité primaire d'un panel de 8661 écoliers que suit le ministère de l'Éducation nationale depuis 1997, montre que les chances d'accéder au CE2 sans redoubler sont d'autant plus grandes que l'élève est entré précocement à l'école maternelle. Mais la différence de réussite entre les enfants scolarisés à 2 ans et leurs camarades entrés à l'école maternelle à 3 ans est faible. En revanche, le petit nombre d'écoliers entrés à l'école maternelle après 3 ans rencontre des difficultés relativement marquées. La scolarisation à 2 ans a peu d'effet sur les inégalités sociales de réussite qui restent sensibles au cours des deux premières années d'école élémentaire. En termes de carrière scolaire, ce sont les enfants de cadres et les élèves étrangers ou issus de l'immigration qui semblent tirer le plus grand bénéfice de cette mesure". Jean-Paul CAILLE. "Éducation et Formations" N°60 - Juillet-Septembre 2001. Revue de la DEP (Direction de l'Évaluation et de la Prospective) du Ministère de l'Éducation Nationale. (<http://www.education.gouv.fr/dpd/revue/resuef60.htm>)

■ Aujourd'hui encore, l'effet bénéfique d'une scolarité maternelle longue peut se constater et les quelques élèves qui sont entrés en maternelle à quatre ans ou plus seulement, redoublent le CP ou le CE1 pratiquement deux fois plus que ceux entrés à trois ans. Lorsque l'on sait que les élèves qui redoublent le CP ou le CE1 ont des carrières scolaires plus difficiles et quittent plus souvent le système éducatif sans qualification que les autres, il apparaît nettement qu'une scolarisation longue en maternelle contribue à améliorer à la fois le devenir scolaire des élèves qui en ont bénéficié et l'efficacité globale du système éducatif".

## Niveau moyen d'acquisitions des élèves à l'entrée au CP, en fin de CE1 selon l'âge d'entrée en maternelle

Age d'entrée en maternelle	2 Ans	3 Ans	4 / 5 Ans	Gain 2 3 Ans
----------------------------	-------	-------	-----------	--------------

Évaluation début de CP				
Cognitif - Instrumental	104,4	100,2	89,0	+ 4,2
Langage	104,0	100,4	98,4	+ 3,6
Comportement / École	102,0	99,8	98,4	+ 2,2

Évaluation fin de CP				
Français	103,5	99,7	98,5	+ 3,8
Math.	103,5	100,3	98,3	+ 3,2

Évaluation fin CE1				
Français	103,1	98,8	98,2	+ 4,3
Math.	103,3	99,6	98,3	+ 3,7

"Éducation et Formations" N°66 - Juillet-Décembre 2003. Revue de la DEP (Direction de l'Évaluation et de la Prospective) du Ministère de l'Éducation Nationale. Article complet : <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/revue66/question1.pdf>

■ "Pourquoi la scolarisation à 2 ans est-elle l'une des dix orientations de l'éducation prioritaire ?" Voir : <http://www.cndp.fr/zeprep/ecrivez/accueil.htm#9>

■ Une étude de la Direction de la programmation et du développement du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie confirme que la scolarisation dès l'âge de deux ans constitue un facteur positif pour les acquis ultérieurs, et ceci de façon plus sensible dans les zones d'éducation prioritaire. L'extension de cet accueil constitue une priorité dans ces zones ainsi qu'en milieu rural isolé

<http://www.education.gouv.fr/syst/orgs2.htm>

« L'enseignement préélémentaire est gratuit et facultatif et concerne les enfants français et étrangers âgés de 2 à 6 ans. Les enfants qui ont atteint l'âge de deux ans au jour de la rentrée scolaire peuvent être admis dans les écoles et les classes maternelles dans la limite des places disponibles. Un effort est entrepris pour assurer prioritairement cet accueil dans les zones d'environnement social défavorisé. A l'âge de 3 ans, tout enfant doit pouvoir être accueilli dans une école maternelle - ou une classe enfantine implantée dans une école élémentaire - sur demande de sa famille. La France a une longue tradition d'enseignement préélémentaire. L'évolution, dans ce domaine, a été spectaculaire : en 1960, 36 % des enfants âgés de 3 ans et 62,6 % des enfants âgés de 4 ans étaient scolarisés ; en 1980, respectivement 89,9 % et 100 %. Aujourd'hui, pratiquement tous les enfants âgés de 3 ans vont à l'école : 99,6 % en 1994-95. Le taux de scolarisation des enfants de 2 ans atteint 35,4 % en 1994-95 (beaucoup d'enfants, à cet âge, sont encore accueillis dans des crèches mises en place par les communes). »

Les effets positifs sont d'ailleurs confirmés par une enquête du Ministère de l'éducation et de la culture, direction de l'évaluation et de la prospective effectuée en 1992. On y apprend que " la scolarisation à deux ans offre un avantage en terme d'acquisitions par rapport à la scolarisation à trois ans ... Les élèves scolarisés à deux ans entament le cycle primaire avec un niveau d'acquisition plus élevé et maintiennent, et même augmentent, cet écart initial au long du cycle " et ceci, sans distinction entre les différents milieux sociaux.

# Du côté du ministère

## Une commission a été mise en place dans le cadre de la « refondation de l'école maternelle ».

L'école maternelle est très sollicitée. 84 % des français estiment qu'elle fonctionne bien. Si elle fait réussir, elle est parfois remise en cause parce qu'elle a du mal à réduire les conséquences des inégalités sociales et culturelles. On lui demande beaucoup et dans le même temps la formation initiale et les offres de formation continue spécifiques diminuent, les conditions d'exercice se dégradent et la scolarisation précoce est remise en cause pour des raisons budgétaires. Mieux former les enseignants au langage mais aussi aux gestes professionnels si particuliers à l'école maternelle, mieux penser l'évaluation et la relation avec les familles, sont des chantiers à renforcer. Dans le cadre de la "refondation de l'école maternelle", le ministère a mis en place, sous l'égide de la Direction générale de l'enseignement scolaire, une commission, qui a réuni en septembre et octobre 2007 organisations syndicales, parents d'élèves, praticiens de terrain, IEN,

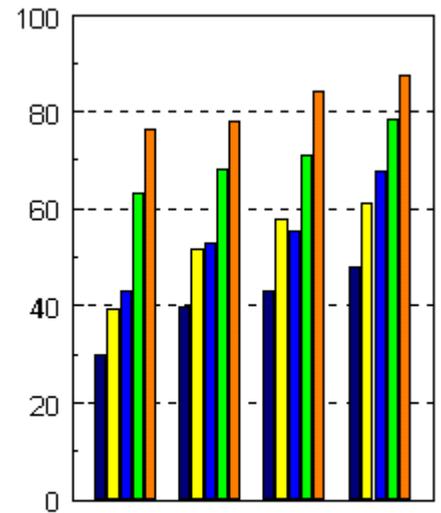
membres de la DGESCO (ministère) et inspecteurs généraux. Le travail de la commission a débouché sur un texte de préconisations.

### Voici les questions qui ont servi de base de travail pour la commission :

- Quelles doivent être les finalités et les missions de l'école maternelle ?
- Quel espace le langage doit-il occuper ?
- Quelle est la place de l'enfant dans sa dimension d'élève ? Celle de ses parents à l'école ?
- Faut-il réaffirmer la place de la Grande Section vis-à-vis du CP ?
- Qu'en est-il de la formation des enseignant(e)s de maternelle et des outils existants ?

A la demande du SNUipp, la commission poursuivra ses travaux.

Pourcentage de scolarité normale selon la durée de scolarisation en maternelle et la Classe socio professionnelle d'origine



		0 An	1 An	2 Ans	3 Ans
Ouvriers	■	30,0	39,5	43,0	47,9
Employés	■	39,2	51,4	57,9	61,0
Agriculteurs	■	42,9	52,6	55,1	67,9
Cadres Moy.	■	63,3	68,1	71,0	78,3
Cadres Sup.	■	76,4	77,9	84,1	87,5

## Les préconisations

- 1 - Clarifier les programmes de maternelle pour qu'ils présentent explicitement finalités et objectifs et disent clairement ce qui est attendu de tous les élèves en fin de grande section et soient compréhensibles par les parents.
- 2 - Donner à l'apprentissage de la langue française une priorité absolue.
- 3 - Faire figurer explicitement dans le projet d'école les modalités de la liaison entre école maternelle et école élémentaire.
- 4 - Rédiger un cahier des charges national sur la spécificité de l'évaluation à l'école maternelle.
- 5 - Renforcer la formation initiale et continue à la spécificité de l'école maternelle. Prévoir une formation spécifique à tous les formateurs et IEN.
- 6 - Organiser l'accompagnement professionnel des enseignants nouvellement nommés en maternelle.
- 7 - Mieux accueillir les enfants et leurs parents à l'école maternelle.
- 8 - Proposer des préconisations nationales pour l'équipement et le fonctionnement de l'école maternelle.



Le SNUipp a organisé un stage de formation syndicale consacré à la maternelle à l'IUFM de Draguignan le 18 décembre dernier.

## Les propositions du SNUipp

- L'entrée à l'école maternelle - dès 2 ans pour les parents qui le souhaitent - doit être possible et doit se faire dans de bonnes conditions.
- Reconnaissance des dispositifs de rentrées échelonnées.
- Accompagner la rentrée des plus petits
- Travailler le langage en petits groupes avec "plus de maîtres que de classes".
- Travailler le langage dans l'interdisciplinarité.
- Évaluer le langage sans stigmatiser.
- Faire ressortir des programmes que les compétences visées en fin de maternelle sont celles de fin de GS.
- Plus de temps de concertation pour la liaison GS/CP.

- Mutualiser les dispositifs réussis de liaison GS/CP.
- Une adresse forte de l'institution pour recentrer la place de la GS et éviter la primarisation.
- Prise en compte des dimensions qui font les spécificités de l'école maternelle dans le cadre des formations initiale et continue : psychologie de l'enfant, langage, « gestes professionnels » qui prennent en compte les rythmes et besoins de la petite enfance, mais aussi travail d'accompagnement des programmes.
- Analyser ses pratiques, s'approprier les documents d'accompagnement, se former.
- Recruter des maîtres formateurs en cycle 1.
- L'évaluation doit permettre de renseigner l'élève, l'enseignant et les parents sur les progrès constatés. Il est urgent de clarifier les dispositifs et les objectifs poursuivis.

# La scolarisation dès 2 ans toujours en régression

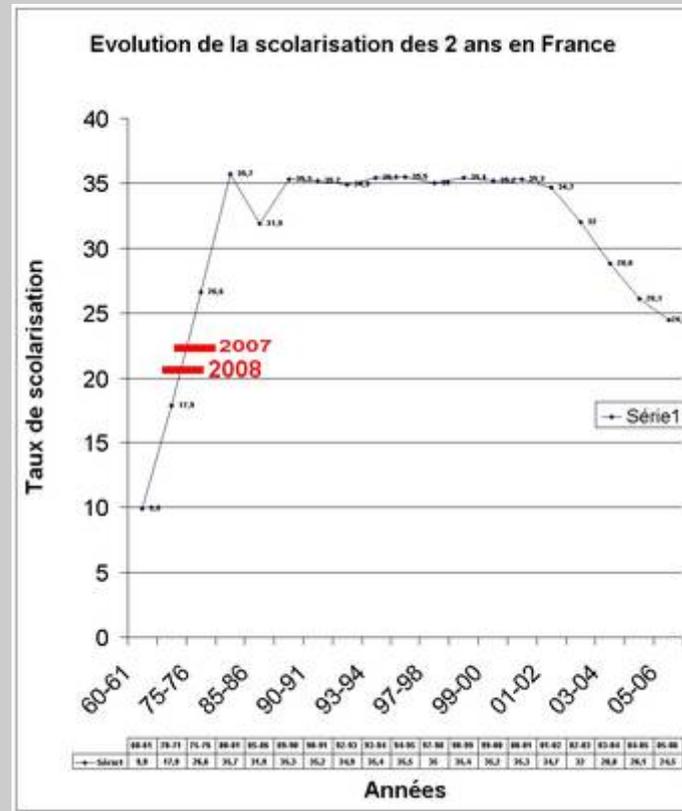
**En 2005 le taux national d'enfants scolarisés dès 2 ans était tombé au niveau d'il y a trente ans. Et la chute se poursuit !**

La note d'information du Ministère n° 31 de juillet 2007 (1) sur les prévisions nationales d'effectifs d'élèves du premier degré pour les rentrées 2007 et 2008 précise : "Seule la scolarisation à 2 ans est différente des évolutions démographiques puisque moins d'un quart des enfants de 2 ans sont à l'école en 2006 (graphique 3 et tableau 3). Le taux de scolarisation des 2 ans, estimé à 22,9 % en 2006, a beaucoup diminué ces dernières années (2 points par an depuis 2001). Cette évolution est en grande partie liée à la pression démographique, les enfants de 2 ans étant le plus souvent accueillis en fonction des places disponibles. Le taux de scolarisation à 2 ans pourrait, ces deux prochaines années, poursuivre cette baisse et être voisin de 21,9% en 2007 et de 20,9 % en 2008". Aujourd'hui, moins de 25% des enfants de 2 ans sont scolarisés et bon nombre attendent une place. Dans certains départements la diminution avoisine 30 points. Le nombre d'écoles maternelles a également baissé, (fusions avec l'école élémentaire). Ces opérations, qui permettent à l'administration de faire des économies (une direction unique pour les deux écoles) freinent souvent les organisations mises en place pour les plus jeunes élèves et réduisent la prise en compte des spécificités de la maternelle.

est une question sérieuse qui a des incidences sur la scolarité ultérieure. Il faut que cela se fasse dans de bonnes conditions. Qu'est ce que cela signifie? Tout d'abord une reconnaissance des 2 ans et notamment par les Inspecteurs d'Académie lors de l'élaboration de la carte scolaire. Cela nécessite ensuite des effectifs réduits par classe, la création et/ou l'aménagement de locaux et une prise en compte des problématiques dans la formation initiale et continue. Autant de décisions de bon sens qui permettraient de passer des discours aux actes.

(1) <http://media.education.gouv.fr/file/81/9/5819.pdf>

**Autres sources :** Repères et Références Statistiques - Ministère de l'Éducation Nationale - 2005 (<http://www.education.gouv.fr/stateval/rers/rers2005.htm>)



[3] Évolution des pourcentages d'enfants scolarisés par âge (1) (2) (France métropolitaine, Public + Privé)

	1960	1970	1975	1980	1985	1989	1990	1992	1993	1994	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	1961	1971	1976	1981	1986	1990	1991	1993	1994	1995	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
2 ans (4)	9,9	17,9	26,6	35,7	31,9	35,3	35,2	34,9	35,4	35,5	35,0	35,4	35,2	35,3	34,7	32,0	28,8	26,1	
3 ans	36,0	61,1	80,4	89,9	93,3	97,2	98,2	99,4	99,7	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
4 ans	62,6	87,3	97,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
5 ans	91,4	100,0	100,0	100,0	99,7	99,5	99,4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Ensemble																			
2-5 ans	50,0	65,4	75,9	82,1	82,6	83,4	83,6	84,2	84,5	84,8	84,4	84,3	84,4	84,9	84,7	83,5	82,9	82,7	

(1) Y compris les effectifs des écoles relevant de l'AIAS à partir de 1985-1986.  
 (2) Les données du secteur public n'étant pas disponibles pour les années 1995-1996 et 1996-1997, les pourcentages ne peuvent être calculés.  
 (3) Les pourcentages d'enfants scolarisés ont été recalculés à partir de 1990, suite aux résultats du nouveau recensement de la population.  
 (4) Si l'on ne compte que les enfants ayant 2 ans révolus à la rentrée scolaire, 53 % des enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 1992 sont scolarisés en 1994.  
 (5) À partir de 2003-2004, le taux de scolarisation concerne la France métropolitaine et les DOM.

Nous ne cessons de le dire, la scolarisation des enfants de 2 ans



## Des attaques continues

« L'accueil des enfants à deux ans a souvent permis de maintenir des effectifs et de ne pas fermer de classes. Mais cela prouve bien que ce qui ne sont pas des raisons scolaires qui ont encouragé la scolarisation précoce mais des raisons sociales, économiques ». Xavier Darcos - « La Croix » - 07/03/2003

« Ne faites pas croire que la carrière scolaire est engagée selon qu'ils sont scolarisés à un âge où ils ne connaissent pas leur nom ou à trois ans... ». Xavier Darcos - 04/11/2003

« La question de la scolarisation à 2 ans. - 32% des enfants de 2 ans étaient scolarisés à l'école maternelle l'an dernier (2002, ndlr), soit 247.000. Cette scolarité précoce requiert environ 9.500 postes d'instituteurs ou de professeurs des écoles ».

Document général préparatoire au débat national sur l'avenir de l'école  
 Jean-Claude HARDOUIN  
 Octobre 2003

Tombé autour de 20% actuellement le taux des 2 ans scolarisés est au niveau d'il y a trente ans !

On a vite fait le compte des milliers de postes déjà ainsi « récupérés » dans le cadre des réductions budgétaires...

Syndiquez-vous au SNUipp-FSU !

Notre force, c'est d'être ensemble